|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Période historique | **I. De l’héritage du père au bien commun devant être transmis aux générations futures, une notion qui évolue** | | **II. Les acteurs de la patrimonialisation : individus, États et Unesco, identifier le patrimoine, pour quoi faire ?** | |
|  | Domaines identifiés comme relevant du patrimoine | Proposition de définition | Acteurs impliqués | Pour quoi faire ? |
| *Antiquité*  *(Gpe 1)*  *Titre corpus :*  ***De l’antiquité au Moyen-Âge : la naissance du terme et les premières évolutions*** | - Biens familiaux privés (argent, biens fonciers…)  - Titres, statut social (citoyen) | Ensemble de règles et d’usages définissant les modes de transmissions de biens privés ou de statuts au sein d’une famille | - Des individus en tant que membres d’une famille  - Cité-État de Gortyne => une entité politique, un pouvoir | - Limiter les conflits et réguler les relations sociales entre individus/familles ?  - Renforcer l’autorité du pouvoir politique ?  - Assurer la pérennité de la famille et du lignage ? |
| *Moyen-Âge*  *(Gpe 1)*  *Titre corpus : (voir au dessus)* | - Reliques de Saints, insignes royaux (*regalia*), collections royales et princières, archives, bâtiments (abbaye) | Ensemble de biens privés d’usages semi-collectifs perçus comme dignes de préservation et d’être montrés et méritant un traitement spécifique | - Des individus en tant que membres d’un groupe social (noblesse, clergé). Nombre restreint d’individus  - Des entités politiques (institutions royales/religieuses) | - Sauvegarder et préserver des objets auxquels on accord une valeur  - Marquer sa domination sociale  - Marquer sa domination politique => préservation d’archives royales fondant le pouvoir de la lignée/dynastie |
| *Renaissance et temps modernes*  *(Gpe 2)*  *Titre corpus :*  ***Le temps des collectionneurs*** | Œuvres d’art, collections artistiques (livres, peintures, sculptures, bibliothèques comme celle de Fontainebleau ou la *Biblioteca medicea* à Florence…). Bâtiments largement exclus. | Ensemble de biens privés d’usages semi-collectifs perçus comme dignes de préservation et d’être montrés et méritant un traitement spécifique | Des individus en tant que possesseurs de biens spécifiques (princes, roi, ou riches particuliers) qu’ils cherchent à mettre en valeur=> des collectionneurs | - Sauvegarder et préserver des objets auxquels on accorde une valeur  - Marquer son appartenance sociale, sa richesse => pratique de distinction sociale  - Conserver pour partager et diffuser la connaissance scientifique |
| *Fin XVIIIème Révolution française et XIX ème (1789 – 1870)*  *(Gpe 3)*  *Titre corpus :*  ***Réflexions sur la notion du patrimoine et élargissement de la compréhension*** | Le rejet de l'héritage royal et catholique qui conduit (surtout pendant la Terreur) à des actes d’iconoclasme et de destruction qui suscitent des débats et des désaccords sur ce qui relève du patrimoine. Les monuments anciens sont finalement considérés comme un héritage collectif, de même que les statues, vases et autres objets des collections royales | Ensemble des “chefs d'œuvre des arts” propres à “occuper les loisirs” et “embellir le territoire” et relevant d’une mise en valeur spécifique (patrimonialisation, notion de bien national) | - Des individus éclairés, “intellectuels“ (Abbé Mercier)  - Etat (la Convention notamment)  -des acteur politique plus locaux comme la municipalité de Paris.  - L’opinion publique s’appuyant sur la presse  - Des visiteurs  Débat sur la destruction du patrimoine hérité entre les partisans de la protection du patrimoine et les tenants d’une épuration du paysage français des vestiges du despotisme  Importance d’un contexte de violence et d’intenses perturbations politiques. | - Débat virulent entre le rejet des monuments qui rappellent le souvenir du despotisme et la volonté de protéger des biens communs. Le patrimoine a donc un fort enjeu idéologique  - Possibilité pour le pouvoir politique local de s’émanciper du pouvoir central ? ce qui permet d’affirmer son identité et sa spécificité par le patrimoine (?)  - désacralisation, imposer visions de la RF, mise en avant de l’aspect « esthétique » ou des enjeux idéologiques  - Ouverture du patrimoine, “démocratisation“ : montrer le patrimoine dans des musées, rendre au peuple l’accès à ses biens communs. |
| *Du XXème siècle à nos jours (Gpe 4)*  *Titre corpus :*  ***L’élargissement des champs du patrimoine. Faut-il tout protéger ?*** | - Monuments religieux catholiques  - Biens immatériels (paysages, itinéraires, pratiques et savoirs comme le Taskiwin, dialectes…)  - Biens matériels contemporains ancrés dans le quotidien et représentatifs de celui-ci (ponts, tunnels…) | Ensemble de biens matériels ou immatériels (pratiques, langues, paysages…) qu’une société juge dignes d’être mis en valeur et protégés de manières spécifiques afin d’assurer la mémoire du passé et la transmission de celui-ci  => élargissement de la compréhension du patrimoine | - État (vote de la loi sur les monuments historiques de 1913, classements de monuments sur des listes de protection, par ex : Monuments historiques)  - Ministère de la culture : ministère chargé par l’Etat du patrimoine  - Opinion publique, intérêt grandissant de la population  - UNESCO (voir partie suivante) | - Volonté de protéger ce qui est menacé de disparition/délabrement  - Volonté de refaire vivre pratiques disparues ou menacées et de préserver savoirs anciens  - Volonté de cerner ce qui est représentatif des sociétés présentes, des « faits de civilisation » |
| *Autres regards (Gpe 5)*  *Titre corpus :*  ***Autres regards, la notion de patrimoine hors d’Europe*** | -en Chine, essentiellement les textes et les inscriptions  -en Afrique subsaharienne, peu de monuments, davantage d’objets, de paysages et de pratiques | -en Chine, on privilégie la transmission de valeurs morales et spirituelles, via des textes dont le support matériel importe peu. On parle donc plutôt de tradition que de patrimoine, termes qui n’a pas d'équivalent et de sens dans la culture traditionnelle chinoise.  -en Afrique subsaharienne, le terme de patrimoine pose problème, il est souvent défini comme tel après une période de colonisation qui a fait disparaître ou s’estomper les identités culturelles qui avait produit ces objets patrimoniaux qui étaient alors souvent liés à des cultes ou des états qui n’existent plus tels quels. | -des collectionneurs privés, des bibliophiles  -des empereurs  -les anciennes puissances coloniales  -les nouveaux états indépendants | - s'entourer de beaux objets (sans les considérer comme un patrimoine)  -légitimer le pouvoir des empereurs  -constituer un butin  -enrichir les collections (publiques et privées) en métropole  -élaborer un récit national  -créer une rente touristique |
| Problématique : *Que désigne-t-on par le terme de patrimoine ? Comment cette notion a-t-elle évolué et s’est-elle élargie du fait de l’intervention de nouveaux acteurs en Occident et au-delà ?* | | | | |